



Communiqué de presse

Paris, le 7 octobre 2019

FTPA conseille Cellavision AB dans le cadre de l'acquisition de la totalité du capital de RAL Diagnostics

Le cabinet d'avocats FTPA a conseillé Cellavision AB, société suédoise cotée, spécialisée dans le secteur des technologies médicales, dans le cadre de l'acquisition de la totalité du capital de la société française RAL Diagnostics.

Fondée en 1918, RAL Diagnostics est une référence française en colorants biologiques destinés au domaine médical et à l'industrie.

L'acquisition de RAL Diagnostics permet à Cellavision AB de compléter sa gamme de produits en hématologie et de disposer d'un nouveau savoir-faire. Le portefeuille de produits de RAL Diagnostics couvre également les domaines de la microbiologie, de la cytologie et de la pathologie.

La transaction est stratégiquement importante pour la poursuite de la croissance de Cellavision AB qui souhaite se développer en offrant des gammes de produits connexes à ses produits actuels.

Conseils de l'opération :

Conseils de Cellavision AB :

FTPA Avocats :

- Nathalie Younan (associée), Johanna Grangier (collaboratrice)

Mannheimer Swartling :

- Per Asbrink (associé), Erik Hensfelt (collaborateur)

Conseils des cédants :

Delcade :

- Sophie Coignat (associée), Pierre Papelard (associé)

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

Contact presse :

ELIOTT & MARKUS

Ezgi Ozen

Tel : 01 53 41 41 92 / e.ozen@eliott-markus.com